

PV de la pentapartite du 19 mars 2024

Date : 19 mars 2024 de 20h00 à 22h30

Lieu : salle Forum à l'Antenne Communale, Voie des Hennuyers 1, 1348 LLN

Participants :

Représentants la ville :

- Julie Chantry, bourgmestre (JC)
- Benoît Jacob, premier échevin
- Hadelin de Beer de Laer, échevin (HB)
- Nadine Fraselle, échevine
- Philippe Delvaux, échevin (PD)
- Abdel Ben El Mostapha, échevin (AM)
- Michaël Gaux, président CPAS

Représentants de l'UCLouvain :

- Didier Lambert (Recteur)
- Philippe Hilgsmann (Vice-recteur pour les Affaires Etudiantes)
- Nicolas Cordier (NC)

Représentant des commerçants :

- Gauthier d'Arras d'Haudrecy (Président de la Dalle)

Représentant des étudiants :

- Louise Renard, Présidente de l'AGL
- Pierre-Loup Schreuer, Président de l'Organe
- Louise Bernard, GCL

Représentants de l'AH

- Lou Hendrijckx, co-présidente
- Jan Dubois, co-président
- Thierry Descamps, secrétaire
- Jean-Pierre Wilmotte, administrateur
- Guy Polain, membre
- Bernadette Bal, membre

1. Éclairage public (UCLouvain) et éclairage nocturne dans Louvain-la-Neuve après minuit. (Étudiants)

- Les étudiants souhaitent une prolongation de l'éclairage public actuel de minuit à 5H00 (insécurité). Il avait été convenu de maintenir l'éclairage sur les axes du centre-ville vers les quartiers.
- JC:
 - La mesure a été introduite en décembre 2022 et pérennisée le 2 mars 2023.
 - D'après les statistiques de la Police il n'y a pas eu plus de déclarations d'agression mais il pourrait y avoir des cas non déclarés (chute, agression).
 - D'après les études, il n'y a pas de corrélation entre la durée de l'éclairage et le nombre d'agression, il s'agit d'un sentiment d'insécurité qui est un facteur émotionnel non mesurable.
 - La mesure actuelle a des avantages économiques et financiers, ainsi qu'un impact écologique favorable pour la biodiversité et le climat (sobriété énergétique).
 - La Ville propose quatre solutions :

1. Laisser l'éclairage toute la nuit.
 2. Allumer des couloirs du Centre-Ville vers les quartiers mais c'est techniquement très compliqué pour ORES.
 3. Installer des capteurs aux endroits-clés, cette solution est en discussion avec ORES.
 4. Décaler l'extension de l'éclairage de minuit à 01H00.
- Réponse des Etudiants :
 - Il faut tenir compte des plaintes et les éviter.
 - Les étudiants rentrent vers 03H00- 04H00. 01H00, comme le propose JC, ne correspond pas à leur usage.
 - Certains étudiants ont peur de sortir la nuit et restent chez eux ce qui impliquerait des risques de nuisances dans les quartiers.
 - L'extinction se fait parfois de façon aléatoire, il faut signaler ces problèmes à ORES.
 - Pourquoi ne pas éteindre l'éclairage sur les grands axes autour de LLN ?
JC rectifie que ces axes n'appartiennent pas à la ville, mais à la Région.
 - AM :
 - Solution à privilégier : installer des détecteurs de mouvements aux endroits-clés ainsi que le déploiement de LED pour l'éclairage public et maintenir l'éclairage général sur tous les quartiers de LLN le jeudi (soirées estudiantines).
 - Selon JC une telle mesure n'est pas équitable par rapport aux habitants d'Ottignies.
 - HB :
 - Il y a eu plusieurs dérèglages.
Selon JC, ORES aurait résolu ce point.
 - En tant qu'éco-anxieux, il pose une question : « avant on n'avait pas d'éclairage public, maintenant on y est habitué mais est-ce qu'il faut conserver ce qu'on a acquis ? Il faut réduire l'empreinte carbone de 90%, si on refuse de réduire ce qui est assez simple et qui, selon l'expérience, a peu d'impacts négatifs réels, comment va-t-on faire pour les autres domaines (mobilité, chauffage, nourriture...) nettement plus impactants ? »

Conclusion : l'utilisation de détecteurs est privilégiée, la Ville communiquera les résultats de la discussion avec ORES à ce propos.

2. Mobilité : accès à la Dalle, parcours vélos (Ville)

- HB:

Accès à la dalle :

 - La dalle est une zone piétonne, les parkings malins permettent de se garer gratuitement mais ces parkings sont saturés. Il faut donc utiliser les parkings payants sous la dalle.
 - La dalle doit être préservée, les véhicules lourds l'abiment (instabilité, étanchéité). Il avait été proposé d'installer un pont-bascule.
 - Les livraisons doivent se faire par les quais, actuellement trop de véhicules s'engagent sur la dalle.
 - Il faut régler l'accessibilité par une nouvelle mesure de contrôle : placer des caméras intelligentes (lecture des plaques) aux entrées de la dalle. Les barrières secondaires restent commandées par des clés programmables en fonction du jour et de l'heure.

Parcours vélos :

 - Il y a trop de vélos dans les zones piétonnes du Centre (Grande Rue, Rue Charlemagne, Rue des Wallons). Des pochoirs sur le sol vont être peints pour indiquer qu'il faut rouler au pas dans ces zones et des panneaux de signalisation verticaux indiqueront le circuit alternatif par la Rue de l'Union Européenne.

- Il y a trop de vélos roulant rapidement et qui font peur à certaines personnes dans les zones piétonnes du Centre (Grande Rue, Rue Charlemagne, Rue des Wallons). Des pochoirs sur le sol vont être peints pour indiquer qu'il faut rouler au pas dans ces zones et d'autres pochoirs indiquant des itinéraires alternatifs et des panneaux de signalisation verticaux indiqueront le circuit alternatif par la Rue de l'Union Européenne.
- Si la mesure n'est pas respectée, la Ville interdira les vélos dans la Rue Charlemagne et Grande Rue.
- La Ville installera des arceaux supplémentaires et 15 box de 5 vélos.
- JPW :
 - Il faut faire la distinction entre les vrais/simples vélos et les vélos électriques (et autres engins).
 - Il y a trop de voitures de police sur la dalle, la police devrait utiliser des vélos. Selon JC, les équipes de police doivent pouvoir se déplacer rapidement s'il y a une intervention dans d'autres zones plus éloignées.)
- Etudiants :
 - Pourquoi ne pas prévoir des couloirs réservés aux vélos ?
HB fait remarquer que les rues de LLN ne sont pas assez larges, sauf éventuellement la rue de l'Union Européenne.

3. Parking sauvage (AH)

- LH (AH):
 - Il y a de plus en plus du parking sauvage dans les rues hors zone bleu.
 - P.ex. autour de Blocry, l'Université des Ainées, L'Escalpade et les écoles, souvent le long des scavées où on ne peut pas se garer.
- HB :
 - La ville n'est pas toujours au courant, il faut prévenir les services concernés.
 - Aussi bien la police que les contrôleurs peuvent verbaliser

4. Impact de la construction de nouveaux quartiers sur la gestion courante des quartiers existants. (AH)

- TD (AH) :
 - Lors de la planification de nouveaux quartiers, est-ce qu'on tient assez compte de l'impact de ces quartiers sur la mobilité dans les anciens quartiers ?
 - Est-ce que les moyens déployés pour les nouveaux quartiers ne se font pas au détriment de l'entretien des anciens quartiers ?
- HB:
 - La Ville a développé un plan communal de mobilité en 2003, ce plan a été revu pour la période 2015/2019, ensuite un plan d'action de mobilité a été mis en place.
 - Actuellement plusieurs projets impactent la mobilité : Athéna-Lauzelle, le nouvel hôpital à Wavre, les travaux au rond-point de la planche à voile et l'adaptation de l'échangeur 8 du E411. Il a été demandé au ministre de financer une étude de mobilité sur le pourtour/rocade de LLN, celle-ci a été accordée et est en cours d'exécution. Cette étude qui vient au moment opportun sera réalisée, en 3 mois, par un consortium de 3 bureaux d'étude.
 - L'impact du projet Athéna-Lauzelle sur la mobilité au quartier de Lauzelle: le trafic devrait passer par la rocade et le RER devrait également l'influencer.
- PD :

- PD s'inquiète du vieillissement de la ville (instabilité de la dalle, l'égouttage, ...) Il faut investir dans l'existant.
- JC :
 - La Ville doit équilibrer ces investissements entre LLN et Ottignies.
 - L'entretien de LLN doit se faire en partenariat avec l'UCLouvain.
- NC :
 - LLN à 50 ans, la Ville n'a pas dû investir beaucoup durant cette période.
 - Le nouveau quartier Courbevoie génère de nouveaux revenus pour la Ville (900.000 EUR de taxes en plus), ces nouveaux revenus compensent les dépenses.
- TD :
 - Les nouveaux projets ont des conséquences globales sur OLLN, cela nécessite des réflexions globales.
- PD :
 - Les nouveaux quartiers ne sont pas créés comme source de revenus, ils le sont parce qu'il y a une réelle demande de logements.
 - Le développement du quartier autour de la gare d'Ottignies est également un projet fondamental pour la ville.

5. Déchets : tri des organiques et tri des déchets, dépôts sauvages (Ville).

- PD :
 - Depuis le 1 janvier 2024 le tri des matières organiques est obligatoire et génère 35% de diminution des déchets organiques.
 - Il y a une forte amélioration du tri, mais on peut faire mieux.
 - Il faut améliorer la gestion des édicules.
- Étudiants :
 - Les poubelles sont surchargées, ça complique le tri.
- Le compostage :
 - JC : c'est difficile de faire du compost dans les quartiers.
 - Les étudiants proposent un appel au budget participatif de la ville pour développer le compostage.
 - Vice-recteur souligne que les étudiants ne sont présents que pendant 10 mois sur l'année cependant le compostage demande une attention constante.

Conclusion : la meilleure option est le tri des organiques et de l'évacuer.

6. La ville se sent elle impliquée par les nouvelles dispositions du Code Civil concernant l'emphytéose ? (AH)

- TD :
 - Est-ce qu'on peut utiliser l'emphytéose comme arme pour empêcher la transformation de certaines maisons en kot ?
 - Est-ce que le CLT peut être utilisé comme arme pour lutter contre la spéculation ?
 - Qu'elle est l'avis de la Ville sur ce sujet ?
- JC :
 - La ville ne se sent pas directement concernée par l'emphytéose.
 - La ville a formé un partenariat avec l'UCLouvain pour développer le CLT dans le projet Athéna-Lauzelle.

- NC :
 - L'UCLouvain s'associe avec la Ville pour faire respecter l'affectation des maisons et de combattre la transformation de maisons unifamiliales en kots.

7. Commodités publiques. (AH)

- GP:
 - Depuis 2020, l'AH a exploré la convivialité de l'espace public à OLLN : les bancs publics, les espaces d'allaitement, de change des bébés, les fontaines à eau potable, les toilettes, etc...
 - Des présentations ont été effectuées aux différents acteurs de l'espace urbain. Toutes les instances semblent d'accord : c'est un domaine complexe car il touche à l'intime et appartient pourtant à la santé publique. Il est urgent depuis longtemps, mais pas prioritaire car coûteux et le vandalisme est redouté.
 - Les acteurs privés (commerces, horeca) ne réservent ces services qu'à leur clientèle.
 - L'AH, pense qu'avec un peu de bonne volonté, une synergie public-privé volontariste et pas beaucoup d'argent, il serait possible de progresser significativement dans cette problématique en quelques mois.
 - Comme la construction de commodités vraiment publiques n'est pas pour tout de suite, l'AH pose la question de savoir s'il serait possible, comme dans certaines villes belges exemplaires, de créer un site ad hoc avec un dépliant distribué à Inforville et une signalétique. (Un dossier simplifié pour alimenter le débat a été distribué par l'AH).
- JC :
 - Demande si les toilettes dans les auditoriums peuvent être utilisées par le grand public. Le Recteur indique qu'il ne veut exclure personne mais cela induit dans certains endroits un problème d'hygiène et une mauvaise fréquentation.
 - La même question se pose pour l'Horeca.
- Il est difficile de proposer aux centres sportifs d'ouvrir leurs commodités au public. Il est difficile d'utiliser l'infrastructure existante puisque rien n'est accessible.
- Le Recteur est séduit par ce qui se fait à Louvain (cf. le dossier distribué par l'AH). Il est ouvert à l'idée d'une synergie public-privé pour avancer.
- NC : les besoins sont différents suivant l'endroit et le moment, la Ville doit prendre la main sur la question.
- AM propose de réaffecter le rez-de-chaussée de l'ancienne piscine et d'y installer des toilettes publiques (à voir avec les 3 copropriétaires).

8. Renouvellement du permis d'environnement pour le centre commercial de l'esplanade et les parkings couverts de l'Accueil, Charlemagne, Grand-Place et Grand-Rue. (Ville)

- PD:
 - Les permis d'environnement du centre commercial de l'Esplanade, ainsi que des parkings couverts de l'Accueil, Charlemagne, Grand-Place et Grand-Rue arriveront à échéance fin 2025. Dès lors, ces deux permis devront être prolongés pour 20 ans.
 - Un bureau d'étude examine le dossier et prépare un rapport en y intégrant les réactions des commerçants et des habitants. Ce rapport prévu pour fin 2024/début 2025 sera soumis à une enquête publique.
 - PD attire l'attention sur l'importance de cette EP.

9. Divers

- **PD :**

- Pour info : trois appareils pour mesurer la qualité de l'air seront installés à OLLN pour 6 à 9 mois.